

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 1 JUILLET 2022

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020 visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu le devis de l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION;
- Considérant que le montant de l'achat est inférieur au seuil de mise en concurrence des marchés publics;
- Considérant la nécessité d'acheter un outil de diagnostic pour les bus du parc de la Communauté d'Agglomération;
- Considérant que la proposition de l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION située Plaine de Lachaud, 05 000 Gap est apparue économiquement intéressante pour la Collectivité tout en répondant de manière satisfaisante à ses besoins ;

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'achat d'un outil de diagnostic de marque JALTES pour la maintenance des bus selon devis proposé par l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION située à Plaine de Lachaud, 05 000 Gap .

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant total de 6 994,30 € H.T (soit 8 393,16 € TTC).
Le marché est conclu pour une durée de livraison de 2 mois.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget transports urbains 2022.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 1 juillet 2022

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of horizontal strokes and a vertical line at the end.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 12/07/2022
Publié ou notifié le : 12/07/2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA GAP (05)

Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_07_62
Date de la décision :	2022-07-01 00:00:00+02
Objet :	ACHAT OUTIL DE DIAGNOSTIC POUR LES BUS DU PARC AUTOMOBILE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20220701-D2022_07_62-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-200067825-20220701-D2022_07_62-AI-1-1_0.xml	text/xml	882
Nom original :		
D_2994.pdf	application/pdf	85471
Nom métier :		
99_AI-005-200067825-20220701-D2022_07_62-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	85471

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2022 à 13h53min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2022 à 13h53min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2022 à 13h53min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2022 à 13h53min38s	Reçu par le MI le 2022-07-12